

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2001/009534**
n° de gestion : **1994B01534**
n° SIREN : **395 008 246 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de LYON certifie avoir procédé le 29/05/2001 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AXEMBLE GROUP société anonyme à conseil d'administration

26 rue Benoit Bennier 69260 Charbonnières Les Bains -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance (2 exemplaires)

Concernant le(s) évènement(s) RCS suivant(s) :
nomination de commissaire aux apports

13646

01/380

124004

- 4 MAI 2001

REQUETE
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lyon en vue
de la désignation d'un commissaire aux apports

Monsieur Christian DONZEL,

agissant au nom, pour le compte et en sa qualité de directeur général de la société AGS SOFT, devenue AXEMBLE GROUP depuis une assemblée extraordinaire du 20 avril 2001, société anonyme au capital de 707.070 euros, dont le siège social est à CHARBONNIERES LES BAINS (69260), 26, rue Benoît Bennier, identifiée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 395 008 246 RCS LYON

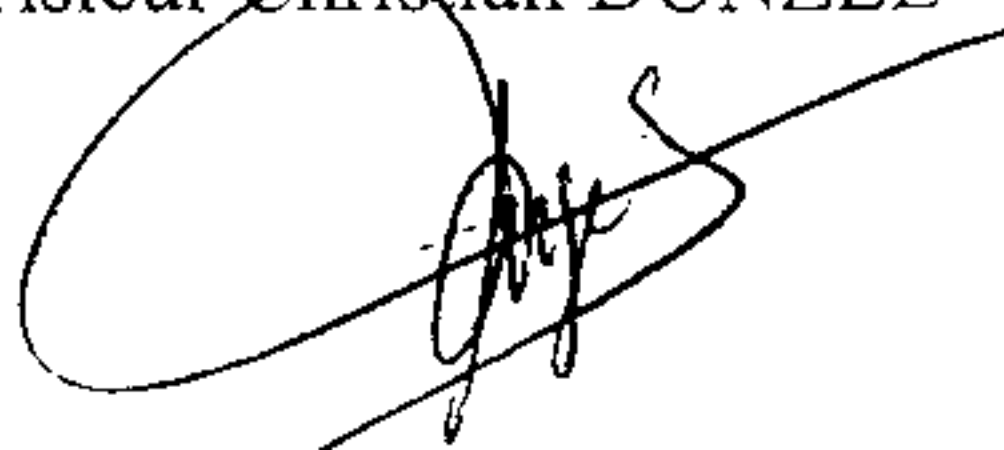
A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- que cette société est régie par les dispositions des articles L 210-1 et suivants du Code de commerce et du décret du 23 mars 1967,
- qu'il est envisagé les apports suivants à la société AXEMBLE GROUP :
 - l'apport par les associés de la société IN SIGNA ORGANISATION de parts sociales qu'ils détiennent dans cette société, dont le siège est à SURESNES (92150), 51 rue de Verdun, identifiée sous le numéro 418 463 543 RCS NANTERRE ;
 - l'apport par Monsieur LEVY de parts sociales qu'il détient dans le capital de la société ESPACE DAO, dont le siège est à CHAMBERY (73000), ZA du Grand Verger, 117 rue François Guise, identifiée sous le numéro 343 727 145 RCS CHAMBERY ;
 - l'apport par les associés de la société ADEQUAD de parts sociales qu'ils détiennent dans cette société, dont le siège est au PLESSIS ROBINSON (92350), Centre d'affaires « la Boursidière », identifiée sous le numéro 411 474 026 RCS NANTERRE.
- qu'en rémunération de ces apports, la société AXEMBLE GROUP augmenterait son capital social moyennant l'attribution d'actions de cette société, aux conditions et selon les modalités qui seraient à définir dans le projet de contrat d'apport à intervenir pour chacune des opérations précitées,
- que ces apports doivent être soumis à l'appréciation d'un commissaire aux apports, conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du Code de commerce et des articles 64 et 169 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

C'est pourquoi, l'exposant vous prie, Monsieur le Président, de désigner tel commissaire qu'il vous plaira, pour apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à la société.

Fait en trois originaux,
à CHARBONNIERES, le 30 avril 2001.

Monsieur Christian DONZEL



**ORDONNANCE DE MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON**

Nous, président du Tribunal de Commerce de LYON, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède,

Vu l'article L 225-147 du Code de commerce et les articles 64 et 169 du décret du 23 mars 1967,

Désignons :

Monsieur Joël JULLEN
Associé DELOITTE TOUCHE TOMMATSU
81 bd Stalingrad
69 100 Villeurbanne

en qualité de commissaire chargé d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à la société.

Disons que le commissaire susvisé pourra se faire assister, dans l'accomplissement de sa mission, par un ou plusieurs experts de son choix,

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe du Tribunal et qu'il nous sera référé en cas de difficulté.

A LYON, en notre Cabinet,

POUR LE PRESIDENT le 04 MAI 2001

LE JUGE DELEGUE

LE PRESIDENT

D. Simonet

D. Simonet

LE GREFFIER

[Signature]

OTC LYON

ORIGINAL

Répertoire N° 1380

Délivré le - 4 MAI 2001

Ordonnance exécutoire
au seul vu de la minute
(art. 495 NCPC)

Le Greffier

